

**COMMUNIQUE**  
**UNSA-RETRAITES**  
**AVRIL 2018**



**MANIFESTATION DU 15 MARS 2018 :**

Suite à la manifestation nationale des retraités, l'exécutif, confronté à la grogne des retraités qui subissent les effets de la hausse de la CSG, a fait un petit geste en promettant de "corriger le dispositif" pour **100.000 couples**, l'an prochain.

En augmentant la CSG des retraités de 1,7 point pour financer une baisse de cotisations sociales des actifs afin que "le travail paie", la mesure de campagne d'Emmanuel Macron s'applique depuis le 1er janvier sur le portefeuille de quelque 60 % des retraités français, soit environ 7,5 millions de personnes.

Pour éviter de frapper les plus modestes, l'exécutif a écarté 40 % d'entre eux de la mesure et fixé des seuils : un revenu fiscal de référence supérieur à 14 404 € pour une personne seule et 22 051 € pour un couple.

Or, dans des cas de couples avec une petite retraite sous le seuil et une autre plus nettement au-dessus, "l'addition des deux retraites fait que vous passez au-dessus du seuil du revenu fiscal de référence pour un couple", a expliqué M. Philippe.

C'est pour ces **100 000 couples** qui sont "juste au-dessus" du seuil que le gouvernement veut effacer la note, a expliqué Edouard Philippe sur RMC et BFM TV.

Pour ceux-là, "il faut corriger le dispositif et nous le corrigerons dans la prochaine loi de finances", a assuré le Premier Ministre. Matignon s'est contenté d'indiquer que "le gouvernement étudiera(it) les pistes" dans les textes financiers de l'automne pour les **100 000 foyers de couples retraités** concernés.

Les seuils retenus ont suscité des mécontentements : avec un plancher de 1 200 € par mois pour une personne seule et 1 830 € pour un couple, nombreux étaient les retraités à souligner qu'ils restaient bien modestes et en tout cas pas "aisés"...

D'autant que la communication du gouvernement en janvier s'est avérée ambiguë, car elle omettait de préciser que des retraités ayant des revenus annexes franchiraient les fameux seuils.

L'effet s'est ressenti dans les sondages. En deux mois, le nombre de mécontents de l'action du chef de l'Etat chez les plus de 65 ans, a ainsi bondi de 44 % à 58 % (+14 points), selon un sondage IFOP.

Pour enrayer cette désaffection, l'exécutif mise sur la suppression progressive de la taxe d'habitation. Sauf que celle-ci ne sera visible qu'à partir de novembre, lorsque les Français la paieront.

Les syndicats de retraités ont jugé le geste du Premier ministre "positif" ; preuve que "notre manifestation a eu un impact". "Il admet qu'il y a des injustices mais une rectification mineure ne va pas régler le problème", alors que la mesure concerne à peine 2 % des retraités frappés par la hausse de la CSG.

*"Nous sommes heureux d'une première mesure en faveur des couples à revenus modestes mais nous craignons que ce soit un effet d'annonce et attendons les mesures de mise en place"*, a pour sa part affirmé l'UNSA retraités RATP

Profitant d'une légère embellie sur les finances publiques, certains évoquent déjà d'autres mesures favorables aux aînés : ainsi le député LREM de la Vienne, vient-il de proposer de rétablir la fameuse « demi-part » fiscale des veuves" supprimée en deux temps sous Nicolas Sarkozy et François Hollande, qui avait provoqué d'importantes hausses d'impôt.

## RASSEMBLEMENT A LA CRP DU 29 MARS 2018 :

A l'appel de l'UNSA Retraités et de la CGT Retraités, un appel à manifester notre mécontentement a été organisé le 29 mars devant le siège de la CRP RATP, afin de faire valoir nos revendications :

1. Augmentation de nos pensions au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, avec un rattrapage de 300 €uros par mois et pour tous.
2. Une 13<sup>ème</sup> pension pour toutes et tous, afin de stopper cette injustice envers les plus anciennes et anciens retraités.
3. Suppression de la CSG, avec comme mesure immédiate, la suppression de l'augmentation de 1,7 points.
4. Nous avons rappelé à la CRP qu'elle accélère le versement des pensions pour les anciens combattants de la guerre d'Algérie. Cela paraît moins rapide que le prélèvement de la CSG sur les retraites !...

Une délégation a été reçue ce qui a permis aux représentants syndicaux d'exprimer leurs inquiétudes et leurs revendications au conseil d'administration qui comprend des représentants du gouvernement et de la RATP.

En effet, comment faire confiance aux élus de tous bords alors que les députés ont voté l'exonération de la CSG sur leurs frais de mandat parlementaire, et ce, dans le cadre de la moralisation de la vie publique.

On demande aux retraités de faire des efforts et en plein été durant la nuit, les députés se votent une exonération d'impôts, alors qu'ils devraient montrer l'exemple qui vient d'en haut.

Pendant ce temps-là, les retraités de la France d'en bas, acteurs du lien social, aidants familiaux, bénévoles associatifs, contribuent à la solidarité entre les générations.

Le bureau UNSA RATP retraités était présent et déplore le manque de participation de nos collègues autonomes qui pourtant, nous interpellent souvent pour des actions à mener en faveur des retraités ? Nous proposons pour faire suite à notre mouvement d'adresser un courrier individuel aux ministres concernés leur demandant de revenir sur ces mesures injustes qui frappent les retraités de ce pays (lettres à votre disposition au syndicat).

## INFOS CAMPAGNES DOUBLES :

Vous trouverez ci-dessous, la réponse de la CRP, faite le 29 mars 2018 :

*« La CRP est en contact avec l'autorité militaire pour valider les trimestres des militaires et il y a beaucoup de dossiers en traitement. »*

Nous notons qu'il est plus facile de ponctionner la CSG (1,7 %) que de rendre aux militaires de la guerre d'AFN, leur dû !

## PERMANENCE :

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :



LUNDI 14 MAI 2018

De 9 H 30 à 12 H 30

Au siège du Syndicat

11 rue Victor Hugo – 93170 BAGNOLET

Mail : [unsaretraites@laposte.net](mailto:unsaretraites@laposte.net)

LAPORTE Jean-Claude	Conducteur
THOMAS Jean-Claude	Machiniste
BIDARD Jacques	Conducteur
BREUIL Jean-Louis	Conducteur
CANTRAINNE Philippe	Machiniste
EMERY Jean-Pierre	Vérificateur Bandes
COUDERT Bernard	Maîtrise
LANGLOIS Raymond	Conducteur
LANGLOIS Claude	Conducteur
LAPERSONNE Serge	Machiniste